



SUI-FSU

Syndicat Unitaire de l'Inspection pédagogique

CAPN des IA-IPR, IEN et IJS du 10 juillet 2023

Déclaration liminaire du SUI-FSU

Monsieur le président,
Mesdames et messieurs les membres de la CAPN,

Cette dernière CAPN nous engage nécessairement à faire un point sur cette année scolaire, notamment sur la prise en compte des alertes que nous avons formulées lors de la première CAPN du 14 février 2023.

Le 14 février nous vous avons interpellés sur la réduction des compétences de la CAPN et particulièrement sur l'impact de ces modifications quant au suivi que nous souhaitons mener pour l'équité des opérations de promotion et de mobilité. Nous avons ainsi demandé, à nouveau, de pouvoir disposer des résultats des opérations de mouvement des personnels d'inspection, d'autant plus que rien dans les textes n'en interdit la diffusion. Cette situation donne un sentiment d'opacité aux opérations de mouvement et suscite doutes et conjectures qui ne nous permettent pas d'accompagner efficacement nos collègues. Qu'en est-il de cette demande unanimement partagée par les organisations syndicales lors de la dernière réunion de bilan des LDG?

Mais surtout, nous vous avons alertés sur la souffrance des corps d'inspection, écrasés de nouvelles tâches, de demandes toujours plus urgentes, d'injonctions contradictoires mais qui, à l'inverse, se sentaient privés de compétences de leur cœur de métier, essentielles à l'exercice de leurs missions.

Nous parlions d'un contexte social qui accentuait ce mal-être professionnel. Le baromètre annuel l'a confirmé et la situation continue à se dégrader : malgré la mobilisation citoyenne dans laquelle les corps d'inspection se sont engagés, la réforme des retraites a été actée.

Il en est de même pour la réforme du lycée professionnel qui s'engage malgré l'opposition des principaux concernés face à des décisions prises sans tenir compte de l'expertise des corps d'inspection qui alertent sur l'impact désastreux de ce projet. Celui-ci est un renoncement à l'ambition de la nation pour ses jeunes issus majoritairement des classes populaires, cumulant difficultés sociales et scolaires, avec des besoins éducatifs particuliers, ou en situation de handicap. Il les asservit aux besoins immédiats des entreprises. Nous tenons à redire ici que le lycée professionnel est et doit rester un formidable outil de démocratisation scolaire, de promotion sociale, de formation citoyenne et d'élévation des niveaux de qualifications.

Après ces semaines, ces mois de mobilisations, ce sont aujourd'hui les émeutes qui éclatent ou menacent, impactant de plein fouet nos écoles, nos établissements, nos collègues.

Or que constatons nous ? : Toutes et tous finissent l'année épuisés et inquiets...

Malgré cela, de nouvelles tâches viennent encore alourdir la charge quotidienne des corps d'inspection.

La mise en place du dispositif « Notre Ecole Faisons La Ensemble » dans le cadre du CNR a un impact considérable sur le travail des corps d'inspection notamment dans le premier degré. Les inspecteurs et inspectrices ont dû ajouter à la surcharge déjà dénoncée, l'information des équipes mais aussi l'accompagnement et le suivi des projets dans une urgence qui assure plus leur nombre que leur qualité.

Et que dire des réformes engagées au collège avec la mise en place de la 26^{ème} heure, qui, même si l'on peut voir un intérêt à l'idée de ce travail partagé entre professeurs des écoles et professeurs des collèges

pour la réussite des élèves de cycle 3, se heurte à des difficultés d'organisation majeures dans la réalité des territoires.

Et bien entendu, nous ne pouvons pas ne pas parler du PACTE... Le déploiement se fait à marche forcée sur la base de documents sans valeur réglementaire : dossier de presse, diaporamas projetés lors de réunions convoquées dans la précipitation... Pourtant, aucune situation d'urgence ne justifie un tel empressement. Le calendrier imposé ne permet aucun travail serein et sérieux des inspecteurs et inspectrices en concertation avec les directeurs et directrices d'écoles. Mais encore une fois, il semble que l'affichage du nombre de « pactes » déployés compte davantage que la pertinence du dispositif ! La prime promise ne compensera ni le temps passé ni le sentiment généré par cette manière de le déployer. Et nous ne reviendrons pas sur l'enquête demandée pour le 5 juillet, ignorant la réalité de notre charge de travail en cette période et la nécessaire hiérarchisation de nos tâches, sujet central de notre GT « missions » ...

Nous vous avons alertés sur la nécessaire reconnaissance des souffrances de nos collègues et sur le besoin d'engager un calendrier de travail plus respectueux qui donne à chacun la possibilité de faire son travail avec sérénité et engagement. Au regard de ces quelques exemples, vous comprendrez notre inquiétude renouvelée...

Alors certes, un travail est engagé pour la réécriture de la circulaire mission.

Cette réécriture, que vous avez souhaité engager, doit permettre à tous les corps d'inspection de retrouver du sens dans l'exercice de leurs missions. Pour cela, nous redisons notre attention au choix de chaque mot afin de limiter des interprétations contraires à l'esprit recherché. Comme nous l'avons exprimé à plusieurs reprises, ces éléments doivent redonner les priorités mais aussi fixer un cadre qui évite l'empilement des missions, l'invisibilisation de nombreuses tâches et qui au contraire permettra de reconnaître l'engagement des personnels, sa capacité à organiser son travail, au service de la réussite des élèves et de l'institution. Nous saurons dans l'agenda de la prochaine année scolaire poursuivre avec la même attention le nécessaire travail à conduire sur l'évaluation et les lettres de mission. En effet les injustices ressenties par les collègues au moment du RIFSEEP doivent être entendues et des outils de cadrage permettre de veiller à l'équité des personnes sur l'ensemble du territoire. L'arrivée du CIA rend cette transparence et cette équité de traitement encore plus nécessaires aujourd'hui.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres de la CAPN, les corps d'inspection sont engagés dans leurs missions et mettent toutes leurs connaissances, compétences et expertise au service de l'institution. C'est un métier de valeurs et tous nos collègues l'exercent avec conviction et engagement, jusqu'à mettre parfois en péril l'équilibre vie personnelle / vie professionnelle face à des exigences toujours croissantes. Ils attendent aujourd'hui la considération de leurs hiérarchies et l'écoute de leurs analyses et besoins, au service de la mise en œuvre de la politique éducative de la nation pour la réussite de tous les élèves, en veillant au bien-être de chacun des acteurs de l'éducation.

Je vous remercie pour votre attention.